

DOSSIER JURY

Organisation

EPREUVE : EP1

DUREE DE L'EPREUVE

Activité	Durée
Prise de connaissance du dossier « candidat »	30 minutes
Ronde	60 minutes
Accueil – filtrage - surveillance	60 minutes
Rédaction de la main courante	30 minutes
Rédaction du rapport	60 minutes
Epreuve écrite	1 H 00

Le numéro de chaque candidat est tiré au sort avant l'épreuve.

Pendant sa ronde le candidat, devra réagir face à 3 incidents qui seront rapporté sur la main courante.

L'incident majeur fera l'objet du rapport d'incident.

GROUPEMENT « EST »	SESSION 2005	SUJET	Tirages
Examen : CAP Agent de Prévention et de Sécurité	Code examen :		
Epreuve : EP1 prévention des actes de malveillance et de négligence - partie pratique	Durée : 4 h	Cocf : 6/8	Page 1/17

COMPOSITION DU DOSSIER

<u>COMPOSITION DU DOSSIER</u>	2
<u>CONSIGNES DE L'ORGANISATION GENERALE</u>	3
<u>CONSIGNES A L'ATTENTION DU JURY</u>	4
<u>MATERIEL</u>	5
<u>CONTROLE D'ACCES</u>	6
<u>LA RONDE</u>	7
<u>TABLEAU DES INCIDENTS DE RONDE</u>	8
<u>CONTROLE D'ACCES - NOTATION</u>	9
<u>LA RONDE - NOTATION</u>	10
<u>TENUE DE LA MAIN COURANTE - NOTATION</u>	11
<u>RAPPORT D'INCIDENT DE RONDE - NOTATION</u>	12
<u>ORGANISATION DU SITE :</u>	13
<u>PLAN DE L'USINE, DES PARKINGS ET DES LOCAUX</u>	14
<u>CONSIGNES PARTICULIERES</u>	15
<u>PARCOURS DE RONDE :</u>	16
<u>MISSION DU CHEF DE POSTE</u>	17

CONSIGNES DE L'ORGANISATION GENERALE

L'épreuve EP1 s'articule autour de :

de situations professionnelles rencontrées par l'APS, chargé d'assurer :

- la surveillance et la protection en effectuant des rondes
- l'accueil et le filtrage des personnes, des véhicules et des marchandises

d'une épreuve écrite composée d'une série de questions relatives aux différents chapitre des savoirs associés et portant sur l'environnement juridique, technologique et scientifique des métiers de la sécurité.

Pour l'organisation des différentes épreuves, les temps indicatifs suivants seront affectés à chaque matière :

Durée de l'épreuve :

ACTIVITES	DUREE
Prise de connaissance du dossier « candidat »	30'
Ronde	60'
Accueil - filtrage - surveillance	60'
Rédaction de la main courante	30'
Rédaction du rapport d'incident	60'
Epreuve écrite	1 heure

CONSIGNES A L'ATTENTION DU JURY

<i>Le dossier comporte</i>	Indications complémentaires
<i>Une situation professionnelle dans un secteur d'activité identifié.</i>	Le plan du site ne figure pas dans le dossier. Il est spécifique à chaque centre d'examen et donné au candidat dans son dossier.
<i>Consignes générales</i>	Identiques pour tous les sites.
<i>Parcours de ronde à définir avant le début de l'épreuve.</i>	Le jury devra en prendre connaissance avant le début de l'épreuve. Il est souhaitable que la reconnaissance du site soit effectuée par les candidats.
<i>Consignes particulières à adapter</i>	Spécifiques à chaque site (centre d'examen), elles seront données au candidat.
<i>Le barème de notation</i>	Le jury devra en prendre connaissance avant le début de l'examen. Le jury remet les relevés de notation au chef de centre à la fin des épreuves.
<i>Un tableau des incidents rencontrés pendant la ronde</i>	Le jury établit la liste des incidents pour chaque candidat en cochant les cases prévues sur le tableau. Chaque candidat doit effectuer : <ul style="list-style-type: none"> - un contrôle d'accès avec des événements à gérer - une ronde avec 3 incidents dont un considéré comme majeur. Les scénarios sont définis au préalable avec le personnel prévu pour jouer les incidents.
<i>La liste des matériels</i>	Figure dans le dossier. La tenue professionnelle du candidat ne doit comporter aucun signe d'appartenance à un centre de formation ou à une entreprise.
<i>Le plan du site</i>	Le plan spécifique du site est donné au candidat avec son dossier.

A disposition du rondier au poste de sécurité :

- Un poste radio portatif
- Un contrôleur de ronde
- Un trousseau de clefs
- Une lampe électrique
- Un bloc note rigide et un crayon.
- Une bande de balisage rouge et blanc.
- Une paire de gants latex.

CONTROLE D'ACCES

Le jury devra :

1 - APPRECIER :

- les techniques de communication avec le personnel et les visiteurs
- la faculté à donner les renseignements et faciliter l'entrée dans le site
- l'esprit d'analyse face à un incident
- la réactivité face à un événement
- le souci du compte-rendu

2 - NOTER : la tenue de la main courante

3 - EVALUER : le respect des consignes

4 - NOTER : l'enregistrement de mouvements sur le registre des entrées/sorties

Le jury devra :

1 – APPRECIER :

- le respect du circuit de ronde
- l'analyse d'une situation
- l'aptitude à réagir face à un événement
- le respect des consignes
- le compte-rendu

2 – CONTROLER les vérifications faites en ce qui concerne :

- la fermeture des portes et fenêtres
- les robinets d'eau
- la fermeture des lumières
- le fonctionnement de l'éclairage de secours

3 – EVALUER :

- la qualité de la procédure radio

4 – NOTER :

- le rapport d'incident rédigé par le candidat à l'issue de sa ronde
- l'inscription chronologique des événements sur la main courante
- la remise du matériel au poste de sécurité.

TABLEAU DES INCIDENTS DE RONDE

RONDE	N° CANDIDAT										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
<p>Un de ces 5 incidents est considéré comme important et devra faire l'objet du rapport d'incident effectué par l'APS</p> <p>Sélectionner deux incidents par APS</p>											
	OBSERVATION	INCIDENT									
		N°									
		A									
		B									
		C									
		D									
		E									
		1									
		2									
		3									
		4									
		5									
		6									
		7									
	8										
	9										
	10										
	11										
	12										
	13										
	14										
	15										

CONTROLE D'ACCES - NOTATION

Candidat n° :

Dossier n° :

Compétences évaluées	Observations	Bareme	Note du candidat
Prise de service : - matériels - consignes		3	
Surveillance Contrôle Filtrage Accueil		11	
Tenue des feuilles de registres : - main courante - registre des entrées/sorties		5	
Présentation, image de marque Communication radiophonique		11	
TOTAL		30	
NOTE ATTRIBUEE			

NOM DU JURY	DATE	SIGNATURE

LA RONDE - NOTATION

Candidat n° :

Dossier n° :

Compétences évaluées	Observations	Barème	Note du candidat
Prise et fin de service - matériels - consignes		6	
Les incidents mineurs de ronde Le candidat voit les 2 incidents et : - prend les mesures nécessaires - alerte le poste de surveillance		8	
L'incident majeur de ronde Le candidat voit l'incident et : - prend les mesures nécessaires - alerte le poste de surveillance		14	
Respect du circuit de ronde - identification des points de contrôle		8	
Présentation – Comportement : - vigilance, attention, sens de l'observation - tenue, attitude - qualité des messages radio et respect de la procédure - faculté de communication langage et vocabulaire		14	
TOTAL		50	
NOTE ATTRIBUEE			

NOM DU JURY	DATE	SIGNATURE

TENUE DE LA MAIN COURANTE - NOTATION

Candidat n° :

Dossier n° :

Compétences évaluées	Observations	Bareme	Note du candidat
Tous les incidents rencontrés sont signalés dans l'ordre		6	
<p>Les mentions obligatoires sont respectées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prise de service - matériel - heure de début et de fin de service - essai radio - chronologie des événements - fin de service, trait final puis signature <p>Le document est exploitable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - clarté et concision - vocabulaire adapté - date, heure, lieu, mesure prise 		14	
TOTAL		20	
NOTE ATTRIBUEE			

NOM DU JURY	DATE	SIGNATURE

RAPPORT D'INCIDENT DE RONDE - NOTATION

Candidat n° :

Dossier n° :

Compétences évaluées	Observations	Bareme	Note du candidat
Le document est exploitable : - identification - objet		2	
Introduction		2	
Développement		2	
Conclusion		2	
Description cohérente, sans erreur		3	
Exhaustivité des renseignements		3	
Expression écrite lisible et orthographe correcte, vocabulaire adapté		5	
Place de la signature		1	
TOTAL		20	
NOTE ATTRIBUEE			

NOM DU JURY	DATE	SIGNATURE

LISTE DES LOCAUX

- 01 – PC surveillance
- 02 – Bureau du directeur (PS)
- 03 – Bureaux des services administratifs
- 04 – Un bureau des études (PS)
- 05 – Un local de stockage des collections
- 06 – Un entrepôt des matières premières
- 07 – Un entrepôt des produits finis
- 08 – 2 ateliers de travail
- 09 – un vestiaire
- 10 – une infirmerie
- 11 – un local sprinkler

PLAN DE L'USINE, DES PARKINGS ET DES LOCAUX

Ils vous seront remis par le centre d'examen.

CONSIGNES PARTICULIÈRES

Consigne n° 1 : En cours de ronde vérifier le libre passage dans les couloirs, les entrées et les escaliers. Toute anomalie doit faire l'objet d'un compte rendu au chef de poste.

Consignes n° 2 : Vérifier les éclairages de sécurité et la fermeture des issues de secours

Consigne n° 3 : Vérifier la conformité des moyens d'extinction

Consignes n° 4 : Vérifier la fermeture et la mise sous alarme des locaux sensibles.

Consigne n° 5 : Aucune personne étrangère au service n'est autorisée à pénétrer dans le bureau d'étude

Consigne n° 6 : Aucun produit chimique ne doit être entreposé ou déposé hors du local technique réservé.

Consigne n° 7 : Faire respecter l'interdiction de fumer en dehors du local réservé à cet effet.

PARCOURS DE RONDE

Ils vous seront remis par le centre d'examen.

Ronde N° 1 :

Ronde N° 2 :

Ronde N° 3 :

MISSION DU CHEF DE POSTE

Assuré par un membre du jury

Vous devez :

- Assurer l'organisation de la sécurité
- Donner le matériel au candidat en fonction de sa demande
- Assurer la liaison radio avec le candidat
- Répondre et donner des directives en fonction des demandes formulées
- Noter les événements qui seront nécessaires à la rédaction de la main courante
- Corriger la main courante
- Apprécier la qualité des messages et de la procédure (avec les examinateurs)
- Etre en liaison permanente avec les examinateurs et les personnels qui jouent les incidents

CAP APS

Epreuve EPI – Prévention des actes de malveillance et de négligence

Grille d'évaluation Epreuve ponctuelle écrite (1 heure coef. 2)

l'environnement juridique, technologique et scientifique des métiers de la sécurité

NOM DU CANDIDAT : _____

ETABLISSEMENT DE FORMATION : _____

DATE: _____

EVALUATEURS :

- Professionnel : _____

- Enseignant : _____

Cadre	Savoirs	Détail des savoirs	Testé ou/non	Note/ barème
ENVIRONNEMENT JURIDIQUE	S1 Institutions publiques françaises et européennes	Notions de libertés publiques – les Institutions françaises		
		Organisation judiciaire		
		Organisation administrative		
		La communauté européenne		
	S2 Organisation de la sécurité en France	Institutions publiques chargées de la sécurité		
		Sécurité privée		
	S3 Cadre juridique d'exercice de la profession d'APS en France	Textes législatifs en vigueur		
		Fondement du droit		
		Droit pénal et procédure pénale		
		Le casier judiciaire		
		Législation sur les armes		
		Législation relative à l'utilisation des chiens		
		Droit du travail		
Réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement				
Réglementation ERP – IGH				
ENVIRONNEMENT TECHNOLOGIQUE	S41 et S43 Techniques professionnelles	Lutte contre la malveillance		
		Protection de l'environnement		
	S5 Techniques de communication	Principes généraux		
		Techniques de communication orale dans des situations d'accueil		
		Techniques de communication écrite		
ENV. SCIENTIF.	S6 Sciences appliquées à la sécurité	Techniques d'utilisation des TIC		
		Notions élémentaires de risques électriques		
		Travail en sécurité		
NOTE PROPOSEE AU JURY				

(observations éventuelles à porter au dos)

CAP APS

**Epreuve EP1 – Prévention des actes de malveillance et de négligence
Grille d'évaluation Epreuve ponctuelle pratique (4 heures coef. 6)**

NOM DU CANDIDAT : _____

ETABLISSEMENT DE FORMATION : _____

DATE : _____

EVALUATEURS :

- Professionnel : _____

- Enseignant : _____

C/S	Compétences/savoirs Sur MALVEILLANCE et NÉGLIGENCE uniquement	Testé oui-non	Barème Harmonisé par département	Note
C11	Rechercher, décoder, mémoriser les consignes indispensables sur un site			
C12	Observer, recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention			
C13	Recueillir des informations sur un incident			
C21	Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site			
C22	Analyser la situation créée après l'intervention sur un incident			
C23	Analyser les causes et conséquences d'un incident en vue de rendre compte			
C31	Vérifier et contrôler en effectuant des rondes, le fonctionnement des matériels et systèmes de sécurité et l'absence de situation génératrice de risques			
C32	Contrôler les flux entrants et sortants			
C33	Intervenir suite à un incident en appelant notamment les secours, en utilisant les moyens à disposition et en prenant toutes mesures conservatoires pour faire face à un incident aggravant			
C41	Informers des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité du site			
C42	Accueillir, informer et traiter des informations reçues			
C43	Rendre compte d'un incident à sa hiérarchie et/ou au client			
NOTE GLOBALE PROPOSEE AU JURY				/20

CAP APS

Epreuve EP2 – Prévention et lutte contre l'incendie

Grille d'évaluation Epreuve ponctuelle pratique (30 minutes coef. 4)

NOM DU CANDIDAT : _____

ETABLISSEMENT DE FORMATION : _____

DATE: _____

EVALUATEURS :

- Professionnel : _____
- Représentant de la DDSIS du département _____
- Enseignant : _____

	C/S	Compétences/savoirs Sur MALVEILLANCE et NEGLIGENCE uniquement	Testé oui-non	Barème Harmonisé par département	Note	
COMPETENCES COMPORTEMENT	C11	Rechercher, décoder, mémoriser les consignes indispensables sur un site				
	C12	Observer, recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention				
	C13	Recueillir des informations sur un incident ayant fait une victime				
	C21	Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site				
	C22	Analyser la situation créée après l'intervention sur un accident, notamment le périmètre de sécurité nécessaire, et déterminer les atteintes et détresse de la ou des victimes. Faire un bilan secouriste				
	C23	Analyser les causes et conséquences d'un accident				
	C31	Vérifier et contrôler le bon fonctionnement des matériels et des systèmes de sécurité, signaler les situations à risques pour éviter l'accident et entretenir le matériel de premier secours				
	C33	Intervenir suite à un accident, en définissant s'il est possible ou non d'intervenir seul avec les moyens disponibles, en procédant aux arrêts et mise en sécurité de certaines installations ou machines, en mettant la victime en position de sécurité et en effectuant les premiers gestes en attendant l'arrivée des secours extérieurs				
	C41	Informar des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité des personnes				
	C42	Appeler les secours, les accueillir et les guider sur le site				
	C43	Rendre compte d'un accident en résumant les conditions et les circonstances ayant entraîné l'accident, ses conséquences humaines (identité des victimes, nature des lésions)				
	SAVOIRS Entretien	S39	Réglementation ERP1-IGH1			
		S42	Prévention et lutte contre l'incendie			
S43		Protection de l'environnement				
S6		Sciences appliquées à la sécurité				
NOTE GLOBALE PROPOSEE AU JURY					/20	

L'évaluation, à partir d'une situation professionnelle reconstituée comportant un ou plusieurs feux naissants de classe A, B, C ou d'origine électrique, porte essentiellement sur :

- le comportement professionnel
- l'adaptation à une situation liée à l'incendie
- le choix judicieux de l'action et des mesures conservatoires contre l'incendie (cf. dispositions réglementaires de la qualification ERP1 et IGH1) et la justification des procédures utilisées
- une communication claire, précise et cohérente

CAP APS

Epreuve EP3 – Secours et assistance aux personnes

Grille d'évaluation Epreuve ponctuelle pratique (1 heure 30 minutes coef. 4)

Quatre mises en situations tirées au sort et notées sur 5 points

NOM DU CANDIDAT : _____

ETABLISSEMENT DE FORMATION : _____

DATE: _____

EVALUATEURS :

- Professionnel : _____

- Titulaire d'un brevet national de moniteur de secourisme : _____

- Enseignant : _____

	C/S	Compétences/savoirs Sur MALVEILLANCE et NEGLIGENCE uniquement	Testé oui-non	Barème Harmonisé par départemen t	Note
COMPÉTENCES	C11	Rechercher, décoder, mémoriser les consignes indispensables sur un site			
	C12	Observer, recueillir des informations en vue d'une éventuelle intervention			
	C13	Recueillir des informations sur un incident ayant fait une victime			
	C21	Analyser la configuration, les équipements et dispositifs de sécurité d'un site			
	C22	Analyser la situation créée après l'intervention sur un accident, notamment le périmètre de sécurité nécessaire, et déterminer les atteintes et détresse de la ou des victimes. Faire un bilan secouriste			
	C23	Analyser les causes et conséquences d'un accident			
	C31	Vérifier et contrôler le bon fonctionnement des matériels et des systèmes de sécurité, signaler les situations à risques pour éviter l'accident et entretenir le matériel de premier secours			
	C33	Intervenir suite à un accident, en définissant s'il est possible ou non d'intervenir seul avec les moyens disponibles, en procédant aux arrêts et mise en sécurité de certaines installations ou machines, en mettant la victime en position de sécurité et en effectuant les premiers gestes en attendant l'arrivée des secours extérieurs			
	C41	Informar des dysfonctionnements et éventuellement des défaillances concernant les matériels et les installations mettant en cause la sécurité des personnes			
	C42	Appeler les secours, les accueillir et les guider sur le site			
C43	Rendre compte d'un accident en résumant les conditions et les circonstances ayant entraîné l'accident, ses conséquences humaines (identité des victimes, nature des lésions)				
SAVOIRS	S44	Secours aux personnes			
	S63	Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique			
NOTE GLOBALE PROPOSEE AU JURY					/20

L'évaluation porte essentiellement sur :

- L'aptitude à analyser la situation présentée et à y réagir ?
- L'exécution des gestes de premiers secours adaptés à la détresse (cf. épreuve d'examen pour la délivrance de l'attestation de formation aux premiers secours)

CAP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE SESSION 2006

N°	Question	Savoir Associé	Barème	Note
1	En quoi consiste une constitution de partie civile devant une juridiction pénale ?	S1	1	
2	Quel est le rôle de la Cour d'Appel ?	S1	1	
3	Enumérez les différents statuts que les sapeurs-pompiers peuvent avoir.	S2	1	
4	Quelle différence peut être faite entre sécurité publique et sécurité civile.	S2	1	
5	Quelles sont les missions d'un agent de prévention et de sécurité.	S2	1	
6	En droit civil en quoi consiste une « servitude » ?	S3	1	
7	Quels sont les éléments constitutifs d'une infraction ?	S3	1	
8	Par qui peut être exercé le droit d'appréhension ?	S3	1	
9	Quelle différence existe entre le port et le transport d'arme ?	S3	1	
10	Enumérez trois risques majeurs qu'une entreprise peut rencontrer.	S4	1	
11	Citez et expliquez quatre éléments fondamentaux relatifs aux EPI.	S4	1	
12	En matière de secours à personnes, quels sont les acteurs de la chaîne des secours ?	S4	1	
13	Citez une technique de prévention du risque chimique.	S4	1	
14	Au poste d'accueil, vous recevez une note de service. Comment peut-on qualifier ce type de communication. Justifiez votre réponse.	S5	1	
15	Qu'est-ce qu'un rapport ?	S5	1	
16	On vous signale une personne en détresse qui visiblement veut attenter à ses jours. Que faites-vous ?	S5	1	
17	Citez deux moyens de protection en matière d'électricité.	S6	1	
18	Qu'est-ce que le confinement ?	S6	1	
Présentation, syntaxe et orthographe			2	
TOTAL			20	

NOTE AUX CANDIDATS

- 1 - Vous découperez le tableau ci-dessus et vous le collerez sur votre première page de votre copie de composition.
- 2 - Vous répondrez aux questions, dans l'ordre où elles sont posées, sur votre copie.

		Session 2006	Réf. et/ou code D506-2M206	
CAP AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Intitulé de l'épreuve EP 1 – EPREUVE ECRITE				
Type SUJET	Préalable : durée leure	Durée 1 h 00	Coefficient 2	N° de page / total 1/1